Cinquante-septième année. - N ° 224 A Lundi 20 et mardi 21 novembre 2023

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIÈRE MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 3104

75 – PARIS

TRIBUNAL DE COMMERCE DE PARIS

Jugement d'ouverture

Date : 3 novembre 2023.
Jugement d'ouverture de liquidation judiciaire.
849 530 985 RCS Paris.
ANOKHA.
Forme : Société à responsabilité limitée.
Activité : La société a pour objet en france et a l'étranger toutes activités de salon de coiffure, de salon esthétique et de revente de produits de lies aux activités préalablement citées, la participation, directe ou indirecte, de la société dans toutes opérations financières, immobilières ou mobilières ou entreprises commerciales pouvant se rattacher a L objet social ou a tout objet similaire ou connexes et toutes opérations quelconques contribuant a la réalisation de cet objet..
Adresse : 93, rue de la Chapelle, 75018 Paris.
Complément de jugement : Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 11 août 2022, désignant liquidateur Selarl Montravers yang-Ting en la personne de Me Yohann Yang-Ting 11 boulevard de Sébastopol 75001 Paris. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.